

Bilan d'activité 2017

Le mot du président

Michel Hoffmann

Les efforts produits par l'ensemble de la communauté juridictionnelle du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, alliés à une légère baisse (5,1 %) des entrées (2526 dossiers contre 2661 en 2016), se sont traduits par une forte augmentation (29,5 %) des affaires jugées en 2017 (2813 dossiers) par rapport à 2016 (2172 dossiers) ainsi qu'à une réduction sensible du stock d'affaires en instance.

S'agissant de la répartition des divers types de contentieux, le contentieux des étrangers a représenté 31,31 % des requêtes nouvelles en 2017 et a de nouveau progressé de 13,5 % par rapport à l'année dernière.

Si le contentieux de la police est resté stable, d'autres contentieux ont affiché une baisse sensible. C'est le cas du contentieux fiscal (-14,67 %), du contentieux de la fonction publique (-18,61 %), du contrat des marchés (-6,9 %) et du contentieux du travail (-3,9 %).

Grâce aux efforts de chacun, le stock de dossiers (1792) a diminué de 13,8 % par rapport de 2016. Au 31 décembre 2017, le nombre de dossiers de plus de deux ans (27) a diminué de 57,8 % par rapport à 2016 et ne représentait plus que 1,5 % du stock.

En ce qui concerne les délais de jugement, il est à noter que le délai constaté moyen des affaires ordinaires s'établit à 1 an, 6 mois et 25 jours contre 1 an, 10 mois et 2 jours en moyenne en métropole.

2526

affaires enregistrées,
une baisse de 5,1%
par rapport à 2016

2813

affaires jugées,
une hausse de 29,5%
par rapport à 2016

7 m 19 j

est le délai prévisible
moyen de jugement,
une baisse de 44,6 %
de 2007 à 2017



- 12,6 % Contentieux fiscaux
- 30,3 % Étrangers
- 11 % Fonctionnaires et agents publics
- 11,6 % Contentieux sociaux
- 5,2 % Police
- 3,9 % Environnement, urbanisme et aménagement
- 25,4 % Autres

Nombre d'affaires en données nettes

